

COMPTE RENDU  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
13 AOÛT 2020

L'an deux mille vingt, le 13 août, le Conseil Municipal de la Commune de Tréminis, s'est réuni, sur la convocation d'Anne-Marie FITOUSSI, Maire, en date du 08 août 2020.

	Présent	Absent	Procuration
M. Alain BAILLY	X		
M. Thierry BALAZUN		X	M. Alain Bailly
M. Gérôme BLANC	X		
Mme Jeannine CHARPENTIER	X		
Mme Anne-Marie FITOUSSI	X		
Mme Isabelle GANNE-FORT	X		
M. Marc LEMOINE	X		
M. Frédéric MELMOUX	X		
M. Hervé ROBIN	X		
M. René VIAL	X		
Mme Véronique WANNECQUE		X	Mme Jeannine Charpentier

Secrétaire de séance désigné à l'unanimité : Mme Jeannine Charpentier

La séance est ouverte à 20h00

Approbation du compte-rendu de la séance du 06/08/2020 à

1) DENOMINATION DES VOIES ET NUMEROTATION DECAMETRIQUE DES IMMEUBLES

Afin d'améliorer l'accessibilité des habitations aux services de secours, de médecine d'urgence, de sécurité publique et de faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste, des autres services publics ou commerciaux et la localisation sur le GPS, il convient d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du CGCT aux termes duquel « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

La commune a recueilli, les avis ou souhaits de dénomination des diverses voies.

Le conseil municipal est, par conséquent, appelé à se prononcer sur la délibération globale des voies, sur le système de numérotation des immeubles.

Au vu :

- du décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au Centre des Impôts Fonciers ou au Bureau du Cadastre, de la liste alphabétique des voies de la Commune et du numérotage des immeubles,

- de l'article n°141-3 du Code de la Voirie Routière relatif à la mise à jour du tableau de classement des voies communales,

et considérant que des voies ou lieux publics de la commune ne portent pas de dénomination et qu'il est nécessaire d'attribuer des dénominations aux voies qui en sont dénuées afin de faciliter le repérage au sein de la commune,

il est proposé au conseil municipal :

- de procéder à la dénomination des voies communales et à leur numérotation décimétrique,
- d'adopter les dénominations pour les voies communales comme indiquées dans le tableau annexé à la présente délibération,
- d'approuver l'état à la présente délibération définissant les voies de la Commune,
- d'approuver le système de numérotation décimétrique retenu pour chaque point d'adressage, avec côté impair et côté pair,
- d'autoriser la maire à signer tous les documents administratifs permettant la mise en oeuvre de cette décision.

Liste des voies :

Impasse de l'Aline  
Chemin des Allières  
Place Alpana  
Impasse Aquarelle  
Chemin du Battoir  
Chemin des Buisnières  
Route de Chabrol  
Rue de la Chapelle  
Route de Château-Méa  
Chemin du Châtelet  
Chemin de la Chaux  
Route de la Chenal  
Montée du Collet  
Chemin de la Condamine  
Chemin de la Croix  
Piste du Col de la Croix  
Chemin du Cros  
Passage de la Cure  
Chemin de l'Ebron  
Rue de l'Eglise  
Route de la Faurie  
Passage de la Fétoure

Route des 3 Fontaines  
Rue de la Forge  
Impasse de Fortuné  
Impasse de la Fougasse  
Impasse du Four  
Impasse des Géraniums  
  
Route de Pré Girard  
Chemin des Granges  
Chemin de l'Isle ISLE  
Allée des Jardins  
Place de la Mairie  
Chemin de la Margelière  
Impasse de Maruard  
Chemin du Bois du Mas  
Route de Mautira  
Impasse du Menil  
Route du Col de Mens  
Impasse du Moulin  
Route Neuve

Impasse des Oirs  
Route de la Plaine  
Chemin des Plates  
Chemin de Pravert  
Rue de Ratier  
Passage de la Réforme  
Place de la Résistance  
Route de Rochasset  
Route de la Sagne  
29 Chemin de Sauvanière  
30 Chemin du Sauvey  
36 Route du Serre  
40 chemin des Sources  
33 Chemin des Taillas  
Chemin de Tartaray  
Rue du Temple  
Impasse de la Tournerie  
Route du Pied de la Vallée  
Chemin des Versanes  
Chemin des Virats

Adopté à 11 votes pour, contre, abstention. Unanimité

La séance est levée à 21 h 25

La Maire

Anne-Marie FITOUSSI

